

Deux matinées citoyennes



Deux matinées citoyennes

Samedi matin, 20 février, à la presqu'île du lac de l'uby, une quinzaine d'élus et membres des associations cazaubonnaises, s'est réunie pour participer à la première matinée citoyenne.

Eco pâturage

En 2015, la municipalité avait passé une convention avec un berger pour nettoyer en éco pâturage, les différentes parcelles du site. Sur la majorité des terrains les moutons ont assuré l'entretien et réjoui les curistes, vacanciers. La presqu'île envahie de ronces et de broussailles, a été confiée aux chèvres. Ces dernières ont fait un travail remarquable.

Travaux de finition avec la main des hommes

Après le passage des chèvres, il fallait couper du bois, ramasser les branchages morts et éclaircir les jeunes pousses. Pour réaliser ces travaux, le conseiller municipal, Jacques Fillol, délégué à l'environnement, a proposé d'organiser deux matinées citoyennes : « Elles avaient pour but de réunir dans une ambiance conviviale, les élus, les membres des associations et les cazaubonnais. Des invitations signées du maire Jean-Michel Augré, furent envoyées aux personnes concernées par cette première opération : « La volonté de la municipalité n'est pas d'enlever du travail aux agents des services techniques, qui en ont pourtant beaucoup avec le retour de la saison, mais d'impliquer les personnes à partager un esprit participatif, en les responsabilisant à la vie et à l'entretien de la beauté de la commune. » a précisé Jacques Fillol.

Samedi, la matinée a débuté avec le café puis vers 9 heures, la première adjointe, Marie Thérèse Dugas a porté le ravitaillement pour le petit-déjeuner et le verre de l'amitié, partagé à 12 heures.

Les participants à la première matinée

Pour cette première matinée, le maire Jean-Michel Augré, a donné l'exemple, ainsi que Gérard Moulères (Ball-trap), Gilbert Palanque (Randonnée pédestre), Jean-Michel Lacrouts, Loïc Lentin, Cyril Gabory (Société de pêche), Claude Dugas (Société hippique), Jean-Pierre Castandet Daniel Mercklin (Course landaise), Jean Noël Lalanne, et les élus Marie-Thérèse Dugas, Maud Maréchal, Michel Vigier, Jacques Fillol. Plus de 50% du travail a été accompli.

La deuxième matinée est programmée pour le samedi 5 mars

Pour finir le travail, une deuxième matinée « Spécial associations » est programmée pour le samedi 5 mars. Évidemment les particuliers qui veulent y participer peuvent, eux aussi, s'inscrire à la mairie. Les membres des associations et particuliers doivent s'inscrire au plus tard vendredi 4 mars à 12 heures.